

DÉCRET N° 2018- 044 du 15 fevrier 2018

portant nomination de Monsieur **Moussa-Fils Baba Tolla A. DJIBRIL AKAMBI** en qualité de Directeur général adjoint de l'Agence nationale du Domaine et du Foncier.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
vu la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
vu le décret n° 2017-506 du 27 octobre 2017 portant composition du Gouvernement ;
vu le décret n° 2017-041 du 25 janvier 2017 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Économie et des Finances ;
sur proposition du Ministre de l'Économie et des Finances,
le Conseil des Ministres, entendu en sa séance du 27 septembre 2017,

D É C R È T E :

Article premier

Monsieur **Moussa-Fils Baba Tolla A. DJIBRIL AKAMBI** est nommé Directeur général adjoint de l'Agence nationale du Domaine et du Foncier.

Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé, abroge toutes dispositions antérieures contraires. Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 15 fevrier 2018

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 CES 2 HAAC 2 MEF 2 AUTRES MINISTERES 21 SGG 4 INTERESSE 1 JORB 1.-